



Investing in Health Care, Education and Highways

1998-1999 Budget

- more money for health care
- more money for education
- more highway construction
- balanced budget
- personal income tax reduction
- assistance for low-income seniors

Finance

Edmond P. Blanchard, Q.C.
Minister

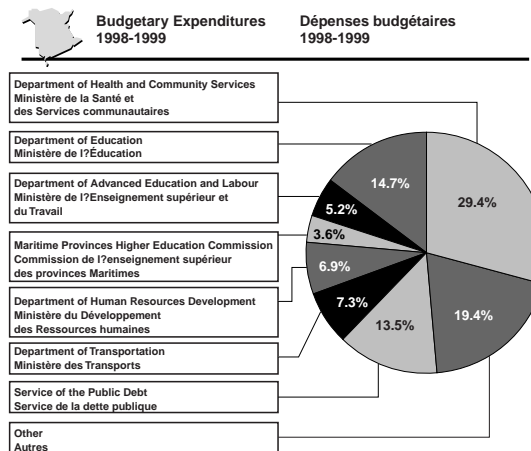
1998-1999 Budget

The 1998-1999 budget keeps a promise to follow a steady, responsible approach to fiscal management. This approach has yielded dividends such as economic growth, job creation and reductions in personal income tax. This budget re-affirms the priorities of government and of New Brunswickers: universal health care, quality education and safer highways. In doing so, it works toward a better New Brunswick, focused on the future, building on the successes of the past.

Highlights

- an additional \$34 million for health care
- an additional \$14 million for education
- \$196 million for highway construction
- balanced budget with budgetary spending of \$4.463 billion, budgetary revenue of \$4.482 billion and an \$18.5-million surplus (reduction in net debt)
- increase in total spending by \$76.8 million over 1997-1998
- personal income tax rate reduced from 63% to 61% of basic federal tax in 1998
- Low-income Seniors' Benefit: \$100 annual payment for low-income seniors; 45,000 low-income seniors will be eligible to apply
- assistance for students and graduates with low incomes and high student aid debt
- municipalities will not have to implement the final phase of reduction in their unconditional grants, a savings of \$5 million for municipalities
- investments in silviculture, tourism, and the Arts Development Trust Fund
- more money for rural policing
- increased funding for training programs at community colleges
- assistance to low-income people who need housing repairs
- funding and staff to implement the *Clean Air Act*
- net capital budget set at \$214.1 million
- review of property tax burden on small harbors
- four-year cumulative budgetary surplus of \$158.4 million (1996-1997 through 1999-2000)

- Gross Domestic Product forecast to grow by 2.6% in real terms for 1998
- second-lowest tax burden in Canada for New Brunswickers, after Alberta
- debt-to-GDP ratio edging to third lowest in the country (Source: Nesbitt Burns)



About 30 cents of every tax dollar is spent on health care.

Investing in Health Care

Fundamental changes in New Brunswick's health and social services system are complete. The government will make strategic investments in several key health-care areas, over a multi-year time frame, including the nursing home sector, mental health services, hospital and medical services, and social services.

- in 1998-1999 the government will invest \$34 million more in health care than in the 1997-1998 budget
- more funding for resident care in nursing homes will mean an increase in staff of 180-220 full-time equivalent positions over the next two years
- provision for new positions in the mental health field
- \$10.3 million in funding for capital projects now under way and for new projects
- objective of affordable, quality services

Investing in Education

The government has listened to its partners in education who have said that the public education system is in need of further resources, especially in the areas of remediation, special needs and enrichment, specialized and non-specialized support services, equipment and supplies. The government agrees and will direct extra funds toward the goal of enhancing learning for all students, with a special focus on the classroom.

- the 1998-1999 ordinary account budget will rise by \$14 million over 1997-1998
- this increase, combined with declining enrolment, means a higher expenditure per student
- focus on classroom activities is re-affirmed
- capital budget expenditures will total \$18 million, including renovations and additions to existing schools, and energy retrofits for many provincial schools

Investing in Highways

The government has focused on the development of four-lane highways to make travel in New Brunswick safer. Improvements are not only necessary for the safety of New Brunswickers, but will stimulate trade and economic development.

- provision for a capital expenditure of \$196 million to upgrade New Brunswick highways
- 10 years ago, the province had 94 kms of four-lane highways; by fall 1997, 320 kms had been completed; by the end of 2001, about 600 kms of four-lane highway will be completed
- improvements to the Trans-Canada Highway between Longs Creek and Edmundston, funded by the Canada-New Brunswick Highway Agreement
- the Fredericton to Moncton Highway Project will create up to 10,000 jobs during construction between now and 2001.

Investissements dans les soins de santé, l'éducation et les routes

Budget 1998-1999

- plus d'argent pour les soins de santé
- plus d'argent pour l'éducation
- plus de construction routière
- budget équilibré
- réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers
- aide aux personnes âgées à faible revenu

Finances

Edmond P. Blanchard, c.r.
Ministre

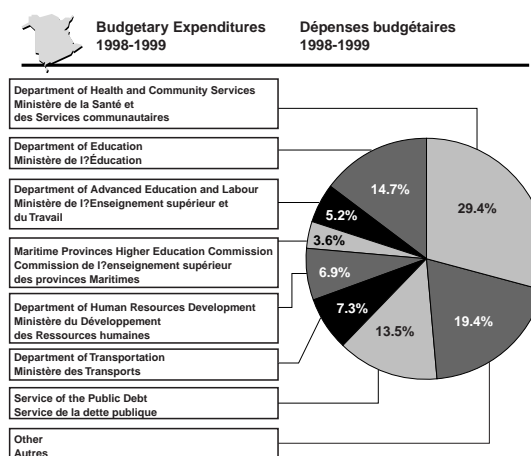
Budget de 1998-1999

Le budget de 1998-1999 tient la promesse de garder une approche stable et responsable en matière de gestion financière. Cette approche a rapporté des dividendes tels que la croissance économique, la création d'emplois et des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le présent budget confirme les priorités du gouvernement et des gens du Nouveau-Brunswick : des soins de santé universels, une éducation de qualité et des routes plus sécuritaires. Il contribue ainsi à un Nouveau-Brunswick meilleur, tourné vers l'avenir tout en construisant sur les réussites du passé.

Faits saillants

- augmentation de 34 millions de dollars pour les soins de santé
- augmentation de 14 millions pour l'éducation
- somme de 196 millions pour la construction routière
- budget équilibré avec dépenses budgétaires de 4,463 milliards, recettes budgétaires de 4,482 milliards et excédent (réduction de la dette nette) de 18,5 millions de dollars
- dépenses globales augmentées de 76,8 millions par rapport à 1997-1998
- taux de l'impôt sur le revenu des particuliers ramené de 63 % à 61 % de l'impôt fédéral de base en 1998
- prestation pour personnes âgées à faible revenu : paiement de 100 \$ par année, que 45 000 personnes âgées à faible revenu seront admissibles à demander
- aide aux étudiants, étudiantes et diplômés qui ont un faible revenu et des dettes d'études élevées
- non-obligation pour les municipalités de mettre en oeuvre la dernière étape de réduction de leurs subventions sans condition, ce qui représente pour elles une économie de 5 millions
- investissements dans la sylviculture, le tourisme, le fonds pour le développement économique et le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts
- plus de fonds pour le maintien de l'ordre dans les régions rurales
- fonds accrus pour les programmes de formation des collèges communautaires
- aide aux personnes à faible revenu dont le logement a besoin de réparations
- fonds et personnel pour la mise en oeuvre de la *Loi sur l'assainissement de l'air*
- budget de capital net fixé à 214,1 millions
- examen du fardeau de l'impôt foncier sur les petits ports
- excédent budgétaire cumulé de 158,4 millions pour une période de quatre années (de 1996-1997 à 1999-2000)
- augmentation prévue de 2,6 % pour le produit intérieur brut réel en 1998

- fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick au deuxième rang parmi les plus bas au Canada, après celui de l'Alberta
- ratio de la dette au PIB en voie d'atteindre le troisième rang parmi les plus bas au pays (d'après Nesbitt Burns)



Environ 30 ¢ sur chaque dollar des contribuables sont consacrés aux soins de santé.

Investissements dans les soins de santé

Les changements fondamentaux apportés au système de soins de santé et de services sociaux du Nouveau-Brunswick sont terminés. Le gouvernement fera des investissements stratégiques, étalés sur plusieurs années, dans plusieurs secteurs clés des soins de santé, notamment le secteur des foyers de soins, les services de santé mentale, les services hospitaliers et médicaux ainsi que les services sociaux.

- En 1998-1999, le gouvernement investira 34 millions de plus que prévu dans le budget de 1997-1998 pour les soins de santé.
- Des fonds accrus pour les soins dispensés aux pensionnaires des foyers de soins permettront d'ajouter de 180 à 220 équivalents à plein temps au cours des deux prochaines années.
- De nouveaux postes sont prévus dans le secteur de la santé mentale.
- Des fonds de 10,3 millions de dollars seront affectés à des projets d'immobilisations en cours et à de nouveaux projets.
- L'objectif est d'avoir des services de qualité à un coût abordable.

Investissements dans l'éducation

Le gouvernement a écouté ses partenaires du secteur de l'éducation, qui ont dit que le système d'éducation publique avait besoin de ressources additionnelles, particulièrement pour l'enseignement correctif, les besoins spéciaux, l'enrichissement, les services de soutien spécialisés et non spécialisés, le matériel et les fournitures. Le gouvernement est d'accord et affectera des fonds additionnels pour tendre vers l'objectif d'un apprentissage amélioré pour tous les élèves, en mettant spécialement l'accent sur la salle de classe.

- Le budget au compte ordinaire de 1998-1999 sera augmenté de 14 millions par rapport à 1997-1998.
- Une telle augmentation, ajoutée à une diminution des inscriptions, donne une croissance des dépenses par élève.
- L'accent mis sur les activités en classe est confirmé.
- Les dépenses du budget de capital totaliseront 18 millions et comprendront des travaux de rénovation et des ajouts dans des écoles existantes ainsi que des améliorations du rendement énergétique dans de nombreuses écoles de la province.

Investissements dans les routes

Le gouvernement a mis l'accent sur l'aménagement de routes à quatre voies pour rendre la circulation plus sécuritaire au Nouveau-Brunswick. Les améliorations ne sont pas seulement nécessaires à la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, mais elles stimuleront aussi le commerce et le développement économique.

- Une dépense de 196 millions au compte de capital est prévue pour améliorer les routes du Nouveau-Brunswick.
- Il y a 10 ans, la province avait 94 km de routes à quatre voies ; à l'automne 1997, elle en avait 320 km ; à la fin de l'an 2001, elle aura environ 600 km de routes à quatre voies.
- Des améliorations de la Transcanadienne entre Longs Creek et Edmundston seront financées par l'entente Canada—Nouveau-Brunswick sur les routes.
- Le projet routier reliant Fredericton et Moncton créera jusqu'à 10 000 emplois pendant la période de construction, soit d'ici l'an 2001.